

aux variations des récoltes — et aux variations atmosphériques.

Or, il y a eu, de 1902 à 1906, deux typhons désastreux, et trois mauvaises récoltes, si mauvaises que les réserves de riz ont à peine suffi à éviter une famine comparable à celle qui atteint parfois les Indes Anglaises (famines effroyables, qui n'atteignent pourtant pas le crédit de la possession). Les recettes ont immédiatement fléchi, les plaintes générales s'en sont suivies : vienne une bonne année, les recettes augmentent, et les plaintes cessent ; viennent des années excellentes, les recettes s'enflent et il y aura un concert de louanges et de bénédictions. Voilà la vérité.

Décréterons-nous l'opportunité ou l'inopportunité d'un emprunt sur le temps qu'il fait en Indo-Chine ? En réalité, toute la question est là.

Dans un très remarquable rapport dont il a été donné ici de larges extraits, M. Beau a indiqué l'emploi qu'il comptait faire de l'emprunt et les nécessités économiques auxquelles il est indispensable de pourvoir. On ne comprendrait pas que l'on attendit pour contracter l'emprunt, que ces nécessités fussent devenues plus impérieuses encore, puisque de l'exécution immédiate et prompte du programme économique tracé par M. Beau dépend précisément le réveil de l'activité indochinoise avec tous les bienfaits que celle-ci doit nécessairement entraîner avec elle.

HENRI DURIEU.

Informations

D'après le correspondant de la *Gazette de Cologne* à Tanger, on ne sait rien, dans les milieux compétents de Tanger, de l'intention prêtée au gouvernement marocain d'envoyer l'ex-pacha Ben-Hima comme envoyé extraordinaire à Berlin pour rendre à l'empereur sa visite de l'année dernière.

M. Mollin, officier démissionnaire, ancien officier d'ordonnance du général André, va être nommé trésorier-payeur à Kayes (Haut-Sénégal Niger).

Le *Journal Officiel* publie la nomination de M. Bonhoure, ancien préfet, comme gouverneur de 2^e classe à la Réunion.

Plusieurs secousses de tremblements de terre ont été ressenties à Addis-Ababa.

L'Evolution Musulmane

Y a-t-il une évolution musulmane ? Il importe tout d'abord de s'entendre sur les termes mêmes de la question. N'est-on pas généralement tenté de faire une confusion ? N'est-on pas dupe de certaines apparences ? N'est-on pas induit en erreur par une observation superficielle ? Pour bien des esprits musulmans et arabes, ce sont deux idées qui se mêlent, s'identifient ; dans une généralisation aveugle et précipitée ils voient dans tous les musulmans des Arabes ; ce raisonnement primitif et grossier est plus répandu que l'on ne pense dans le vulgaire, dans la masse, le nombre qui bien plus que la qualité fait l'opinion publique.

C'est que l'ignorance géographique est encore générale : d'un pays, ceux qui ont reçu quelque teinture de cette science ne savent encore (et pour combien peu de temps !) qu'une nomenclature aride de termes exotiques assez défigurés pour n'être pas même compris par les nationaux ; les plus avisés, les mieux avertis

les institutions. En dehors de ces arguments de faits, il ne reste que des impressions, observations toutes subjectives, d'une valeur non pas négligeable, mais toute relative.

Existe-t-il une nouvelle littérature musulmane, ne disons pas arabe ? Note-t-on de nouvelles institutions musulmanes, avec la même distinction dans les idées que ce mot comporte ?

A ces deux questions les faits autorisent l'observateur à répondre par une constatation générale réelle, certaine : nous assistons à une *renaissance musulmane*.

Le Coran ne reçoit plus les mêmes interprétations ; il est l'objet d'une sorte d'exégèse ; ses interprétations remontent aux sources, aux *causes de la révélation* ; ils procèdent par la comparaison et la critique ; ils essayent de retrouver la pensée même du premier maître ; ils s'efforcent de briser les moules dans lesquels sa pensée a été ensermée et déformée par des commentateurs intéressés ; ils veulent distinguer entre la lettre et l'esprit, entre la croyance et le rite, entre le libéralisme de l'apôtre et l'exclusivisme de la congrégation ; ils veulent rendre à l'Islam le caractère d'une religion et effacer le stigmate de la secte. Tel apparaît, par exemple, le sens d'ouvrages analogues à celui que publiait récemment M. César Benattar en collaboration avec MM. El Hadi Sebati et Abdelhaziz Eltealbi, *L'Esprit libéral du Coran* (1).

Les auteurs ont rapproché l'un de l'autre le *Coran* et le recueil des *Hadiths*. Ils ont voulu démontrer que Mohamed envoyé pour tous a été le messie de la religion de l'humanité ; que le prophète imposait l'instruction obligatoire pour tous les musulmans et toutes les musulmanes ; ils ont mis en relief, d'après les textes coraniques, les idées de justice, de tolérance, de fraternité qui sont le fond même de la raison humaine ; ils ont insisté sur le respect dû à la femme d'après les préceptes du Coran. Par cette sélection ils ont montré les analogies du Coran avec l'Evangile, voire de l'esprit coranique avec l'esprit laïque. Ils ont modernisé l'Islam en le retenant à ses sources purifiées de tous les apports du moyen âge, imitant d'ailleurs en cette méthode un néo-christianisme qui tend à se dégager des liens humains, politiques noués par l'empire romain et la féodalité. Dès lors la réclusion des femmes, l'institution des rites, la formation des congrégations, n'apparaissent plus comme d'enseignement, de droit coraniques ; ce sont des importations étrangères, des inventions ou des manœuvres des partis : c'est un cléricisme formaliste et despotique qui a fossilisé la pensée et annihilé toute activité intellectuelle. L'interprétation libérale du Coran est donc non pas la révolte contre la doctrine du maître, mais l'émancipation de la personnalité asservie à la lettre par de faux disciples.

Présentée sous ce jour la littérature musulmane rompt avec la tradition, elle se vivifie à la lumière de la raison qui fut la lumière même du Prophète ; le croyant demeure musulman, mais c'est un musulman réformé ; il proteste contre les œuvres, contre les manifestations extérieures, contre la discipline monastique ; il fait acte de pensée libre, d'autonomie individuelle dans la vie religieuse. Si telle est la signification de cette littérature musulmane qui affronte le grand public en Orient, si elle est inspirée de ce souffle scientifique et laïque qui affranchit l'homme du dogme et de la confrérie, si cette littérature est l'acte de foi profonde dans la puissance des vérités éternelles de justice, de fraternité, de tolérance, tous ces signes marquent d'un caractère évident une période nouvelle, l'évolution musulmane.

Certaines institutions correspondent-elles aux manifestations, aux professions

n'est pas assez observé, au christianisme universel, le catholicisme dont le règne doit se transformer ; il se heurterait comme le catholicisme lui-même à la science qui seule a le droit de prétendre dans l'humanité à l'universalité de son pouvoir, parce que seule en l'état de nos civilisations contemporaines elle peut rapprocher les hommes, parce que seule, lorsqu'elle est en pleine maîtrise de ses méthodes, elle est capable de cette tolérance qui n'est que la charité intellectuelle pour nos frères.

L'évolution musulmane est un fait : il n'est pas accompli, il s'accomplit sous nos yeux. Intéresse-t-il les seuls peuples islamiques ? Peut-il intéresser leurs voisins, leurs protecteurs ?

L'évolution musulmane hâtera-t-elle la transformation, le progrès des populations arabes ? Secondera-t-elle notre action civilisatrice dans notre domaine de l'Afrique du Nord ?

Loin de nous tout blasphème ! Nous ne caressons point de rêve optimiste qui s'encadre dans un idéal religieux. Quelque navrant que puisse être cette constatation, ce sont moins les croyances que les intérêts, moins les doctrines que les instincts qui mènent le monde. Aussi bien la politique féconde en résultats durables est-elle la politique positive, celle qui relève les théologies, les théogonies dans les écoles ou les salons, celle qui impose silence aux cléricismes, celle qui se propose exclusivement de procurer du bien-être aux peuples, nous voulons plutôt dire aux humbles, aux victimes des lois naturelles et aussi des lois sociales.

Quel sera le sort du libéralisme musulman ? Il se recrutera parmi les hommes d'une intelligence supérieure, capables d'un self-government dans leur vie religieuse, et aussi parmi d'autres de moindre valeur, arrivistes qui avec la souplesse et la diplomatie des Tartuffe et des Onuphre abaissent leurs croyances jusqu'à leurs intérêts, et se demandent ce qu'il faut paraître croire pour paraître en cour et monter dans la confiance des grands distributeurs. L'humanité ne jouette pas la même comédie sous la croix, le croissant, et autres emblèmes ?

Le libéralisme musulman ne sera donc pas plus que les autres un moyen de conciliation, parce que la masse restera étrangère au mouvement.

Il rapprochera les élites par l'analogie de la mentalité : là est son véritable rôle, là peut s'exercer son action bienfaisante sous les réserves qu'impose l'imperfection humaine.

Dans ce sens, son orientation est du meilleur augure : elle sera secondée dans tout pays où le croyant est protégé par un peuple sincèrement et loyalement laïque.

Quant à la masse, celle-là elle ne sera entraînée que par un autre courant. Aux Cheiks, aux Marabouts, opposons le médecin, l'ingénieur, l'instituteur. Poussons la pénétration des chemins de fer. Accélérons l'importation et l'exportation. La santé, la richesse, voilà ce que nos protégés nous demandent, et c'est aussi ce qu'ils demanderont aux plus sages, aux plus avancés d'entre eux de leur obtenir.

En conclusion la France, puissance musulmane, salue l'évolution de l'Islam avec la déférence que doit à toute manifestation de la pensée libre une nation émancipée de la tyrannie dogmatique et cléricale ; elle salue ce libéralisme avec l'espoir d'un rapprochement plus intime et durable ; elle y voit dans une certaine mesure un auxiliaire dans l'évolution des Arabes vers un nouveau stade de civilisation ; elle se gardera toutefois de faire de ce néo-islamisme un moyen de propagande pour consolider et étendre son influence auprès de la masse ; elle se gardera d'oublier que c'est là une question d'ordre intime, de prendre position entre un parti

on leur montre la frontière, en leur faisant comprendre qu'on ne les retient pas.

La population algérienne n'a pas de quartier qui lui soit spécialement affecté ; elle loge un peu partout, dans toute la ville. La fraction algérienne, qui comprend surtout des gens originaires de la province d'Oran, surtout de Tlemcen, de Mascara et de Mostaganem, est dite des « Cheraga » ou « Moudjerine ». Les « Chioukh » sont les nommés : Si Mohamed ould Mirali el Kouhali, Si Mohamed ben Larbi et Si Mohamed ben Touhami. Ils ont peu d'influence auprès du Makhzen, dont ils sont fort peu écoutés.

—

M. Colombain, conducteur principal des ponts et chaussées à Alger, est chargé des fonctions d'ingénieur à la même résidence (poste créé par le gouvernement général au service de la direction des travaux publics de l'Algérie).

Tunisie

On annonce de Tunis que comme suite au décret du 10 juillet, créant des commissions françaises du gouvernement près les tribunaux indigènes, un concours aura lieu le 19 novembre, à Tunis, pour les trois premiers postes créés.

On peut s'inscrire jusqu'au 18 octobre au secrétariat général du gouvernement tunisien, qui fournira tous les renseignements.

Afrique Occidentale

On nous adresse les lignes suivantes :

Depuis le 15 août les communications par câble avec Kayes sont interrompues et les seules nouvelles qui soient parvenues à Saint-Louis y ont été portées par le vapeur fluvial parti de Kayes le 22, après la catastrophe. Depuis, des communiqués de télégrammes ont été distribués à la presse. Le commerce aurait un grand intérêt à connaître la voie suivie par les dépêches officielles pour lui-même communiquer avec ses agents. Des communications rapides sont nécessaires dans le plus bref délai à partir des derniers postes télégraphiques indemnes, piétons ou autres. Le désastre peut s'accroître sérieusement du désordre qui va présider à la réception des marchandises des grands vapeurs que l'on ne va savoir où déposer. Il faut pour éviter des conflits entre armateurs et peut-être même des procès que les agents puissent rapidement consulter leurs maisons de Saint-Louis ou de Bordeaux sur la conduite qu'ils doivent tenir.

La présence de M. le Gouverneur Général Roume à Paris hâtera la solution des desiderata si justement pressants du commerce bordelais et sénégalais.

La communication ci-après semble donner satisfaction aux desiderata exprimés plus haut :

De nouveaux cablogrammes, qui arrivent du Sénégal, donnent des renseignements complémentaires sur les mesures prises par l'administration pour venir en aide aux populations sinistrées. Des communications régulières et rapides par monoroues sont assurées entre les points où la ligne télégraphique est momentanément interrompue. Des instructions ont été données au Lieutenant-Gouverneur pour pourvoir aux besoins urgents ; des crédits supplémentaires seront ouverts sur l'exercice en cours.

D'autre part, on renouvelle l'assurance que toutes les mesures ont été prises pour éviter l'envahissement des eaux au cas où la crue se ferait sentir à Saint-Louis et au Bas-Sénégal.

Côte d'Ivoire

M. Clozel, Lieutenant-Gouverneur de la colonie, vient, dans un livre, d'expliquer ce qu'il faut faire pour obtenir l'abaissement du prix du caoutchouc provenant de sa colonie.

D'après M. Clozel, il faudrait engager les maisons européennes à supprimer leurs comptoirs de l'intérieur et à attendre le caoutchouc à la côte, comme elles le faisaient auparavant, débarrassant le pays des Sénégalais et des Soudanais, qui l'exploitent sans l'enrichir.

francs. C'est une augmentation de 6,821,176 francs sur l'année précédente et de 12,055,669 francs sur la moyenne quinquennale antérieure à 1904.

A l'importation, les valeurs ont atteint le chiffre de 18,924,814 francs. Elles ont été ainsi supérieures de 4,122,751 francs à celles de l'année précédente et de 6,135,530 francs à la moyenne quinquennale.

Les exportations ont atteint le chiffre de 16,373,661 francs en augmentation de 2,698,425 francs sur l'année précédente et de 5,920,139 francs sur la moyenne quinquennale.

La part de la France dans ce mouvement commercial a été de 35,298,425 francs dont 18,924,814 francs à l'importation et 16,373,661 francs à l'exportation, représentant 35 0/0 du commerce total, 40, 4 0/0 des marchandises importées et 29,6 0/0 des marchandises exportées.

Le commerce avec les autres colonies françaises représente 139,109 francs, dont 30,762 francs pour l'importation et 108,347 francs pour l'exportation, soit 0,4 0/0 du commerce total, 0,6 0/0 de l'importation et 0,4 0/0 de l'exportation.

Les échanges avec les pays étrangers se sont élevés à 22,676,084 francs, dont 11,207,652 francs à l'importation et 11,468,432 francs à l'exportation, soit 61,5 0/0 du commerce total de 59 00/0 de l'importation et 70 0/0 de l'exportation.

Nouvelle-Calédonie

La crise aiguë que subit la Calédonie a suscité des consultations de praticiens éminents, connaissant bien la maladie. Ces consultations ont été isolées et chacun a donné son opinion personnelle sur les remèdes à employer. Il n'y a eu d'unanimité que sur le diagnostic et sur l'effet salutaire des remèdes préconisés.

La colonie agonise parce que, soudainement, elle voit ses ressources indirectes diminuées annuellement de 3 millions, provenant du bague.

Est-elle dépourvue de toute autre ressource ? Son sol n'a-t-il aucune richesse susceptible d'accroissement ? M. Noël Pardon démontre que ces 3 millions perdus peuvent être compensés par un revenu de 25 millions provenant des mines et de l'élevage, sans rouvrir le « robinet d'eau sale ». Ce fut toujours notre avis.

Dans ce pays des antipodes, tout est renversé : lors de la première construction en pierres à Nouméa, on fit venir la pierre d'Australie et l'on ne songea que plus tard à en extraire sur place. Aujourd'hui on exporte en France à grands frais 130,000 tonnes de gravier pour 6,500 tonnes de métal, nickel. Est-ce assez extravagant ?

On a construit de grands bâtiments et une usine de conserves. On l'a fermée, alors que le bétail décuple en huit ans ! Et notre armée en a besoin.

On a le charbon, le fer, le soufre, l'eau, la mer à pied-d'œuvre et la main-d'œuvre sur place et l'on n'en a rien tiré jusqu'ici, ni à l'intérieur, ni à l'extérieur, ni au chef-lieu, ni dans « la brousse ».

La Calédonie est le pays minier le plus riche et le plus varié. Si ces mines étaient exploitées et développées, que de bouches les colons auraient à nourrir ! Que de ménages, (car dans ce pays au doux climat, dépourvu de femmes indigènes sortables, on se marie jeune, on n'exige pas de dot, on vit en famille), que de ménages le commerce aurait à approvisionner !

Le remède conseillé est l'affectation du Budget de la colonisation à la garantie de crédits ouverts aux éleveurs et aux petits mineurs ».

C'est en effet le moyen le plus rapide et le plus logique. C'est le remède local et interne. N'y aurait-il pas lieu de recourir à un remède externe ?

Il y a trente ans, ce sont des capitaux australiens qui, en ce pays français, commandaient les mines de cuivre de Balade. Depuis lors, combien de Sociétés se sont formées pour exploiter des concessions au Congo et ailleurs ! Services de paquebots, banques, télégraphes, industries

L'Evolution Musulmane

Y a-t-il une évolution musulmane ? Il importe tout d'abord de s'entendre sur les termes mêmes de la question. N'est-on pas généralement tenté de faire une confusion ? N'est-on pas dupe de certaines apparences ? N'est-on pas induit en erreur par une observation superficielle ? Pour bien des esprits musulmans et arabes, ce sont deux idées qui se mêlent, s'identifient ; dans une généralisation aveugle et précipitée ils voient dans tous les musulmans des Arabes ; ce raisonnement primitif et grossier est plus répandu que l'on ne pense dans le vulgaire, dans la masse, le nombre qui bien plus que la qualité fait l'opinion publique.

C'est que l'ignorance géographique est encore générale : d'un pays, ceux qui ont reçu quelque teinture de cette science ne savent encore (et pour combien peu de temps !) qu'une nomenclature aride de termes exotiques assez défigurés pour n'être pas même compris par les nationaux ; les plus avisés, les mieux avertis possèdent quelques notions moins fugitives sur les produits du sol et du sous-sol, sur les aptitudes économiques d'une région ; de l'homme, de sa race, de sa mentalité, de ses institutions que savent-ils, que retiennent-ils ?

A tel candidat au baccalauréat à qui l'examineur demandait quelles étaient les populations de l'Afrique il ne put obtenir, après une dizaine de minutes d'accouchement socratique, que cette réponse constante : *Il y a des nègres*. Pour ce jeune éphèbe devenu homme, et dans quelques années peut-être investi de quelque fonction publique ou politique, d'un pouvoir dirigeant quelconque, longtemps, toujours tous les peuples de l'Afrique seront des nègres. Par la même erreur d'éducation que l'observation réelle de l'âge mûr ne corrige guère, pour bien des esprits encore aujourd'hui tous les musulmans sont des Arabes ; pour de tels esprits, évolution musulmane signifie évolution arabe, parce qu'ils confondent une religion et une race. Civilisation musulmane, civilisation arabe, c'est tout un, c'est le même phénomène historique, politique et social. De ce point de vue tout ce qui est vrai de l'histoire de l'Islam est vrai de l'histoire des Arabes. Qui condamne l'Islam et veut voir en cette religion une borne imposée au progrès des peuples condamne par le fait les Arabes.

Or il y a, semble-t-il, la même distinction à établir entre civilisation musulmane, civilisation arabe, qu'entre civilisation chrétienne, civilisation germano-latine. C'est-à-dire que sans négliger dans l'évolution des peuples la puissance du facteur religieux, il faut attacher un prix tout particulier à la puissance du facteur ethnique et aux circonstances économiques qui plus encore que les circonstances politico-religieuses développent ou contraignent l'intensité, l'originalité du génie national.

Dès lors la question se précise : y a-t-il une évolution musulmane ? C'est se demander si les croyances contenues dans le Coran subissent une transformation en se transmettant des générations anciennes aux générations nouvelles ? Cette transformation une fois constatée et expliquée, il y aura lieu d'en déterminer l'influence et de l'apprécier au point de vue des rapports entre les peuples d'éducation coranique et les peuples d'éducation laïque.

Comment prouver l'évolution musulmane ? Il n'y a que deux preuves qui puissent résister à l'examen : la littérature et

livres des perses ; c'est un cléricalisme formaliste et despotique qui a fossilisé la pensée et annihilé toute activité intellectuelle. L'interprétation libérale du Coran est donc non pas la révolte contre la doctrine du maître, mais l'émancipation de la personnalité asservie à la lettre par de faux disciples.

Présentée sous ce jour la littérature musulmane rompt avec la tradition, elle se vivifie à la lumière de la raison qui fut la lumière même du Prophète ; le croyant demeure musulman, mais c'est un musulman réformé ; il proteste contre les œuvres, contre les manifestations extérieures, contre la discipline monastique ; il fait acte de pensée libre, d'autonomie individuelle dans la vie religieuse. Si telle est la signification de cette littérature musulmane qui affronte le grand public en Orient, si elle est inspirée de ce souffle scientifique et laïque qui affranchit l'homme du dogme et de la confrérie, si cette littérature est l'acte de foi profonde dans la puissance des vérités éternelles de justice, de fraternité, de tolérance, tous ces signes marquent d'un caractère évident une période nouvelle, l'évolution musulmane.

Certaines institutions correspondent-elles aux manifestations, aux professions de foi dont la littérature est l'expression ?

On sait l'importance prise par l'école d'Egypte. Pour ne point sortir du domaine de la France musulmane, on rappellera l'importance croissante prise par la Khaldounia à Tunis. Due à l'initiative privée, la Khaldounia remplit dans la société musulmane la fonction d'une Université : c'est là que sont enseignées les sciences qui n'ont pas encore conquis droit de cité à la Grande Mosquée. Les cours de cette Université sont juxtaposés aux cours de la Grande Mosquée ; ils sont très suivis. Là se forme un esprit nouveau : autour de ce foyer de lumière tout contemporain se constitue une famille nouvelle qui concilie le Coran et la science, renoue la chaîne des temps et prépare la réconciliation avec les diverses lignées de la famille humaine.

Ailleurs, en Algérie, par l'initiative des pouvoirs publics ce sont des medersas qui s'ouvrent ; là aussi, des disciples se pressent en grand nombre pour étudier les connaissances qui forment une âme, une mentalité modernes.

Il y a donc soit dans la création, soit dans le fonctionnement de certaines institutions musulmanes par leur destination, des faits assez probants pour affirmer qu'il régit un nouvel esprit musulman.

A quelle puissance convient-il d'attribuer cette évolution dans les idées et dans les faits de la vie musulmane ?

Est-ce à l'esprit même de l'Islam, religion universelle, comme le déclarent ses adeptes ? Est-ce à la science, à l'esprit laïque, affranchi de tout cléricalisme, s'interdisant à lui-même de se formuler en dogme et de s'instituer en Eglise ?

Il ne serait pas prudent pour les promoteurs de la renaissance musulmane d'affirmer l'universalité de l'Islam. La vérité n'est point le privilège, encore moins l'apanage d'une collectivité : la vérité, comme la raison dont elle est la splendide et rayonnante clarté, est le fonds commun de l'humanité, elle est le *substratum* de toutes les religions dont la croyance procède, quelles que soient les modalités de systèmes ou de propositions particulières, des axiomes de justice et de fraternité.

Si le néoislamisme invoquait l'universalité de sa doctrine, la fondant sur la mission de Mohamed, il restaurerait une nouvelle Eglise, il réveillerait de nouvelles luttes ; il s'est heurté autrefois, fait qui

(1) Paris, Ernest Leroux, 1905. — 1 vol. 200 p. in-8.

Dans ce sens, son orientation est du meilleur augure ; elle sera secondée dans tout pays où le croyant est protégé par un peuple sincèrement et loyalement laïque.

Quant à la masse, celle-là elle ne sera entraînée que par un autre courant. Aux Cheiks, aux Marabouts, opposons le médecin, l'ingénieur, l'instituteur. Poussons la pénétration des chemins de fer. Accélérons l'importation et l'exportation. La santé, la richesse, voilà ce que nos protégés nous demandent, et c'est aussi ce qu'ils demanderont aux plus sages, aux plus avancés d'entre eux de leur obtenir.

En conclusion la France, puissance musulmane, salue l'évolution de l'Islam avec la défiance que doit à toute manifestation de la pensée libre une nation émancipée de la tyrannie dogmatique et clérical ; elle salue ce libéralisme avec l'espoir d'un rapprochement plus intime et durable ; elle y voit dans une certaine mesure un auxiliaire dans l'évolution des Arabes vers un nouveau stade de civilisation ; elle se gardera toutefois de faire de ce néoislamisme un moyen de propagande pour consolider et étendre son influence auprès de la masse ; elle se gardera d'oublier que c'est là une question d'ordre intime, de prendre position entre un parti réactionnaire et un parti libéral ; fidèle à ses principes, elle laissera les musulmans évoluer de leur propre mouvement, avec spontanéité ; elle ne songera qu'au bien-être matériel des indigènes. Le progrès religieux est affaire musulmane ; le progrès arabe, kabyle, indigène est affaire française.

Dans ces conditions, nous ne suivrons l'évolution musulmane qu'avec un dilettantisme de philosophe et d'historien, ne posant ni en doute ni en axiome sa possibilité. Par contre, nous observons avec une curiosité patriotique et une sympathie fraternelle l'évolution indigène, ne posant même pas en doute, affirmant même en toute certitude scientifique la progression et la perfectibilité des peuples par une sage et affectueuse économie politique.

GASTON VALRAN.

Colonies Françaises

Algérie

Le capitaine Mougin, chef de la section frontière de la mission militaire française au Maroc, publie dans le *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, son rapport sur Oudjda. En parcourant le paragraphe que cet officier consacre à l'étude de la situation matérielle faite par les autorités et la population aux indigènes algériens, on peut apprécier les sentiments peu amicaux que les Marocains nourrissent à notre égard.

Voici ce paragraphe :
Nombre d'indigènes algériens, venus au moment de la conquête de l'Algérie, pour fuir notre domination, ou pour suivre la fortune de l'émir Abd el Kader, ont trouvé asile à Oudjda.
Quelques contumax, pour éviter les peines que leur auraient valu leurs vols ou leurs assassinats, sont venus aussi s'y installer.

Tous sont aussi détestés que les Algériens, sujets français, qui essaient de gagner leur vie en commerçant.

L'Algérien est victime de la haine bien marquée de la population marocaine. Il est espionné, honni, traité de renégat. On lui reproche de s'être soumis, sans mot dire, aux tyrans que nous devons être. On oublie la résistance qu'il a opposée et combien chèrement il a fait payer au sang français l'abandon de sa liberté.

Tous les jours ce sont de nouveaux méfaits. Les autorités marocaines, elles-mêmes, se laissent aller à l'arbitraire, à l'illégalité. On dénonce au Makhzen les Algériens qui osent venir chez les membres de la section frontière de notre mission ; on les emprisonne sans motifs plausibles, on les frappe d'amende, on les vole, et, s'ils se plaignent,

De nouveaux cablogrammes, qui arrivent du Sénégal, donnent des renseignements complémentaires sur les mesures prises par l'administration pour venir en aide aux populations sinistrées. Des communications régulières et rapides par monoroues sont assurées entre les points où la ligne télégraphique est momentanément interrompue. Des instructions ont été données au Lieutenant-Gouverneur pour pourvoir aux besoins urgents ; des crédits supplémentaires seront ouverts sur l'exercice en cours.
D'autre part, on renouvelle l'assurance que toutes les mesures ont été prises pour éviter l'envahissement des eaux au cas où la crue se ferait sentir à Saint-Louis et au Bas-Sénégal.

Côte d'Ivoire

M. Clozel, Lieutenant-Gouverneur de la colonie, vient, dans un livre, d'expliquer ce qu'il faut faire pour obtenir l'abaissement du prix du caoutchouc provenant de sa colonie.

D'après M. Clozel, il faudrait engager les maisons européennes à supprimer leurs comptoirs de l'intérieur et à attendre le caoutchouc à la côte, comme elles le faisaient auparavant, débarrassant le pays des Sénégalais et des Soudanais, qui l'exploitent sans l'enrichir.

Mais il faudrait surtout encourager, pour réserver l'avenir, la culture du riz et celle du coton, qui dans le cercle de Kony en particulier donneraient certainement de bons résultats.

Indo-Chine

Saigon, 30 août.

Le prince Naschimoto, cousin de l'empereur du Japon, a passé ici ces jours derniers, à bord de l'*Ernest-Simons*, des Messageries Maritimes. Le prince se rend en France.

MOUVEMENT COMMERCIAL DES COLONIES FRANÇAISES

AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

L'*Office Colonial* vient d'établir comme suit les chiffres du mouvement du commerce du gouvernement général de l'Afrique occidentale (Sénégal, Haut-Sénégal et Niger, Guinée française, Côte d'Ivoire, Dahomey). Le commerce total (importation et exportation réunies de marchandises de toutes sortes) s'est élevé à une somme de 153,075,371 francs. C'est une diminution de 2,876,932 francs sur l'année précédente et une augmentation de 18,893,743 francs sur la moyenne quinquennale antérieure à 1904.

A l'importation, les valeurs ont atteint le chiffre de 96,867,453 francs. Elles ont été ainsi supérieures de 5,954,031 francs à la moyenne quinquennale.

Les exportations ont atteint le chiffre de 56,207,918 francs en diminution de 3,830,963 francs sur l'année précédente et de 1,459,901 francs sur la moyenne quinquennale.

La part de la France dans ce mouvement commercial a été de 68,298,343 francs, dont 41,582,513 francs à l'importation et 26,715,831 francs à l'exportation, représentant 45, 2 0/0 du commerce total, 42, 9 0/0 des marchandises importées et 47, 5 0/0 des marchandises exportées.

Le commerce avec les autres colonies françaises représente 4,213,101 francs dont 3,847,673 francs pour l'importation et 365,788 francs pour l'exportation, soit 2,4 0/0 du commerce total, 4 0/0 de l'importation, 0,7 0/0 de l'exportation.

Les échanges avec les pays étrangers se sont élevés à 80,563,927 francs, dont 51,437,268 fr. à l'importation et 29,126,699 francs à l'exportation, soit 52,4 0/0 du commerce total, 53,1 0/0 de l'importation et 51,8 0/0 de l'exportation.

GUINÉE FRANÇAISE

Le commerce total de 1905 (importation et exportation réunies de marchandises de toutes sortes) s'est élevé à une somme de 35,298,475

une usine de conserves. On la termine, alors que le bétail décuple en huit ans ! Et notre armée en a besoin.

On a le charbon, le fer, le soufre, l'eau, la mer à pied-d'œuvre et la main-d'œuvre sur place et l'on n'en a rien tiré jusqu'ici, ni à l'intérieur, ni à l'extérieur, ni au chef-lieu, ni dans « la brousse ».

La Calédonie est le pays minier le plus riche et le plus varié. Si ces mines étaient exploitées et développées, que de bouches les colons auraient à nourrir ! Que de ménages, (car dans ce pays au doux climat, dépourvu de femmes indigènes sortables, on se marie jeune, on n'exige pas de dot, on vit en famille), que de ménages le commerce aurait à approvisionner !

Le remède conseillé est « l'affectation du budget de la colonisation à la garantie de crédits ouverts aux éleveurs et aux petits mineurs ».

C'est en effet le moyen le plus rapide et le plus logique. C'est le remède local et interne. N'y aurait-il pas lieu de recourir à un remède externe ?

Il y a trente ans, ce sont des capitaux australiens qui, en ce pays français, commandaient les mines de cuivre de Balade. Depuis lors, combien de Sociétés se sont formées pour exploiter des concessions au Congo et ailleurs ! Services de paquebots, banques, télégraphes, industries diverses ont été fondées dans la colonie. Elle a même créé une Société Calédonienne des Hébrides. Pourquoi, alors que toute entreprise se fait par des Syndicats, des Unions, des Sociétés, ne fonderait-on pas un Syndicat des industriels, des éleveurs, des planteurs, commerçants, financiers, en France et en Calédonie, pour réaliser cette Union Calédonienne et pourvoir aux frais de ces entreprises ? Le Comptoir d'Escompte, la Banque de l'Indo-Chine, les Sociétés minières y sont intéressées. La Marine encouragerait les charbonnages ; la Guerre se fournirait de conserves ; l'industrie française serait maîtresse du marché de nickel ; le ministère des finances augmenterait son stock de monnaies de billon. Les colons nourriront les travailleurs. Si le tant regretté Higginson vivait encore, il aurait fait sortir la colonie de cette crise par ces créations industrielles et économiques.

On prétend, non sans raison, que la crise vient de la suppression brusque du bague et qu'il eût fallu le faire progressivement en lui substituant d'autres éléments de consommation.

Au milieu des luttes économiques, des rivalités industrielles, des conflits d'intérêts, trêve aux luttes politiques, aux rivalités de coteries. C'est la politique qui a en partie aggravé la maladie locale. Dans un pays de blancs et de noirs, les divisions intestines sont un mal incurable. Il faut y substituer l'entente cordiale pour le salut de la colonie. On nous la montre pleine de vitalité latente. Sa convalescence exigera des ménagements, des soins, du calme. Il faut éviter les changements de régime, les transitions brusques.

Grâce aux conseils réconfortants de ses médecins et amis, une nouvelle ère de vigoureuse prospérité peut s'ouvrir, par les moyens ci-dessus exposés, pour cette colonie de peuplement où de si nombreuses familles de notre race font souche de bons Français. C'est dans ces conditions sanitaires que se fera le relèvement.

CH. LEMIRE.

Etat Indépendant du Congo

La *Deutsche Kolonialzeitung*, organe de la Compagnie Coloniale Allemande, publie des extraits du *Livre Blanc* publié par l'Etat Indépendant du Congo qu'elle présente à ses lecteurs avec les considérations suivantes :

Ainsi qu'on s'en souvient, le gouvernement du Congo à Bruxelles a, au commencement